



Deuxième division régionale Feeder RA (R2) Montmerle sur Saône, 01263

1 et 2 juin 2024



Epreuve devant respecter le règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS



Infos SITE et SECTEURS

-							in a co		
Po	NIC	Cr	m	C	Or	nı	na	m	C

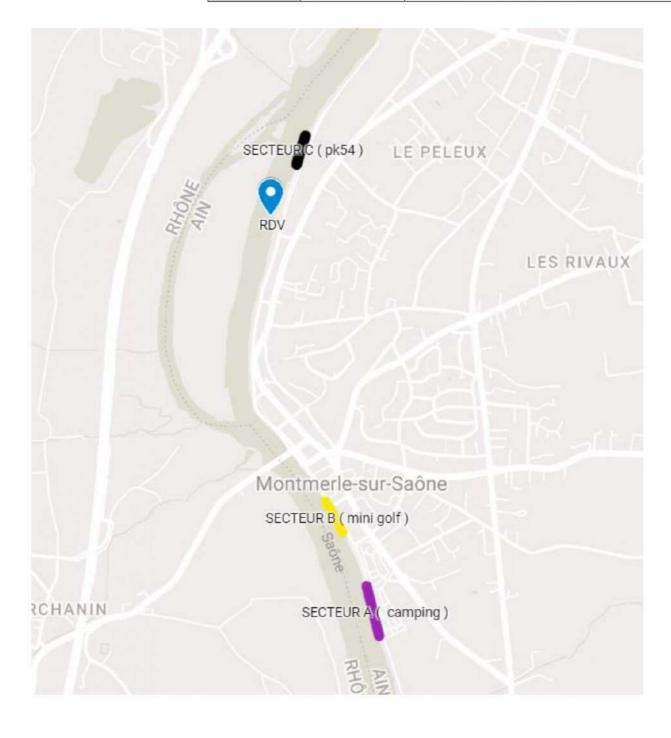
Brèmes, gardons, hybrides

	Dénomination	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Camping	Mise à l'eau Camping	46.075038, 4.760665	Non
Secteur B	Mini-golf	Chemin de Halage	46.077832, 4.758721	Non
Secteur C	PK54	Chemin de Halage	46.094154, 4.755762	Non

Les secteurs sont visibles sur Google Maps à l'adresse : https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1-X6lNLo0EZ5JW2cqWwlkqa4hFTOJZ1eu&usp=sharing

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent				
Secteur A	4,5m	Suivant débit de la Saône				
Secteur B	5 m	Suivant débit de la Saône				
Secteur C	5 m	Suivant débit de la Saône				



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	4,60	
Amorce	12 Litres	Terre, graines comprises
Esches totales	2,5 Litres	
Fouillis, Vers de vase	0,5 Litres	Fouillis 0.5 litre
		Dont 0.25 vers de vase maximum
Vers de terre	0,5 Litres	Non coupés

Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

HORAIRES

	Samedi	Dimanche
Rendez-vous	6h45	6h45
Tirage au sort	7h00 7h00 (ordre ou désordr	
Entrée dans les box	7h30	7h15
Début des contrôles (*)	9h	8h30
Amorçage	9h50	9h20
Début de la manche		
5 minutes	14h55	14h25
Fin de la manche	15h00	14h30
Palmarès		16h30

Points de rendez-vous

	RDV	Points GPS
Samedi	Francs bords PK54	46.0919584,4.7541345
Dimanche	Francs bords PK54	46.0919584,4.7541345
Palmarès	Francs bords PK54	46.0919584,4.7541345

Grille de Tirage

X01	Z06	Y08	Y01	X06	Z08	Z01	Y06	X08
X02	Y09	Z05	Y02	Z09	X05	Z02	X09	Y05
X03	Y05	Z09	Y03	Z05	X09	Z03	X05	Y09
X04	Z10	Y07	Y04	X10	Z07	Z04	Y10	X07
X05	Y08	Z01	Y05	Z08	X01	Z05	X08	Y01
X06	Y03	Z10	Y06	Z03	X10	Z06	X03	Y10
X07	Z01	Y04	Y07	X01	Z04	Z07	Y01	X04
X08	Z04	Y02	Y08	X04	Z02	Z08	Y04	X02
X09	Y02	Z06	Y09	Z02	X06	Z09	X02	Y06
X10	Z07	Y03	Y10	X07	Z03	Z10	Y07	X03

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	AUJON Patrick	06.19.60.48.76	Patrick.aujon@outlook.fr
Forfait	DUMOULIN Loïc	07.78.39.69.87	cd69peche@gmail.com

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un <u>Championnat individuel</u> doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

- Permis de pêche obligatoire.
- Il est formellement interdit de lester les bourriches en incorporant à l'intérieur des cailloux ou autres masses, même si ceux-ci sont enlevés avant le passage de l'équipe de pesée. En cas de non-respect le contrevenant sera disqualifié et son dossier transmis à la commission de discipline.
- Les esches aquatiques et vers de terre destinés à l'hameçon pourront être présentés à part en quantité raisonnable.
- L'usage des pellets et bouillettes est interdit pour l'amorçage et pour escher l'hameçon. Ils peuvent être utilisés réduits en farine.
- Aucun système de maintien, bague, cheveu, etc. n'est autorisé

Buvette, restauration et logements

Une buvette sera assurée par le CD 69 :

Merci de prévoir pour le week-end vos commandes de formules le Samedi matin.

- Formule 5 € (Sandwich, boissons)
- Sandwich :
- Jambon

ou

Pâté

Hébergements

- Camping municipal de Montmerle sur Saône Les Muriers : 06.86.16.60.80
- Hôtel The Originals Belleville (<10 min): 04.74.66.67.47
- Hôtel Charme en Beaujolais Belleville : 04.74.69.61.69
- Les Gîtes de la Calonne Guereins (<10 min): 04.74.67.74.95